

## À tous les élèves du cégep de Saint-Jérôme

OBJET : Vignettes de stationnement – 2019-2020

Bonjour,

Par souci d'équité, nous procédons par tirage au sort pour le droit d'achat d'une vignette de stationnement. Veuillez noter que la vignette doit être pour votre utilisation et qu'il est interdit de donner ou de vendre la vignette à un autre étudiant. Voici la procédure à suivre et les dates importantes à retenir.

### 5 juillet au 9 août 2019 : réponse au sondage et inscription au tirage sur Omnivox.

Sur le portail Omnivox, dans la zone « **Quoi de neuf** », cliquez sur le lien « **Consultation à laquelle vous n'avez pas participé** ». Cliquez ensuite sur « **Tirage Vignette (Automne 2019)** » et répondez à la question.

### 14 août 2019 : tirage du droit d'achat d'une vignette

Le 14 août 2019, le collège procédera au tirage au sort. **Les gagnants du tirage recevront un message sur Omnivox (MIO) LA JOURNÉE MÊME.**

### 15 au 23 août 2019 : réservation et/ou paiement de votre vignette sur le portail Omnivox

Si vous êtes gagnant, vous devrez procéder à la réservation en ligne sur le portail Omnivox. Dans la rubrique « **Modules libre-service** », vous devez sélectionner le module « **Réservation de permis de stationnement** » et continuez en suivant les directives. Le coût d'une vignette annuelle est de 265 \$ et de 145 \$ pour une session. Notez que le paiement par carte de débit n'est pas autorisé pour le paiement en ligne Omnivox. **Vous disposez de la période du 15 au 23 août 2019 pour acquitter le paiement de votre vignette. Après cette date, votre droit d'achat sera annulé.**

### 16 au 23 août 2019 : récupération de votre vignette

Une fois le paiement de votre vignette effectué, vous devez la récupérer en vous présentant à la caisse des services financiers, au local A-127b, avec **votre confirmation de réservation et le certificat d'immatriculation du véhicule** aux heures suivantes : lundi au vendredi, de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h à 15 h 45. **LA CAISSE SERA FERMÉE DE 8 H 30 À 13 H VENDREDI LE 16 AOÛT 2019.**

Si vous éprouvez des difficultés à vous connecter à Omnivox, vous devez communiquer avec le centre de services du SRTI, au poste 2424. Si vous avez des questions, communiquez avec le service des ressources matérielles, au poste 2203. Veuillez noter que nos bureaux seront fermés du 15 juillet au 2 août 2019 inclusivement.

Direction des ressources matérielles  
Mai 2018

